

# FORMATION

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel qui se prépare en 2 ans après la 3e, ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle.

## Contenu de la formation CAP Monteur en Installations Thermiques:

Enseignement professionnel :12h/ semaine  
Enseignement général :8,5h/ semaine

Prévention-Santé-Environnement :  
1,5h/semaine

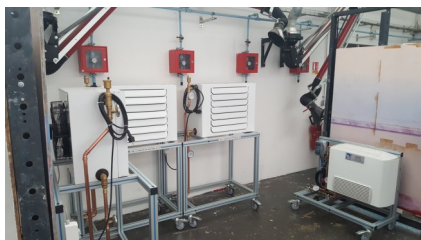
Co-intervention : 3h/semaine (enseignement mixte professionnel et général)

Chef d'œuvre : 3h/semaine (projet professionnel mené à titre individuel mené sur les deux années de formation)

Accompagnement Personnalisé (AP), consolidation et accompagnement aux choix d'orientation : 3,5h/semaine.

PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) : les élèves intègrent une entreprise pendant plusieurs semaines (14 semaines sur 2 ans).

Le lycée Gustave Eiffel accueille également les élèves en apprentissage.



**Lycée Professionnel  
GUSTAVE EIFFEL**  
5 Avenue Manouchian  
13400 Aubagne

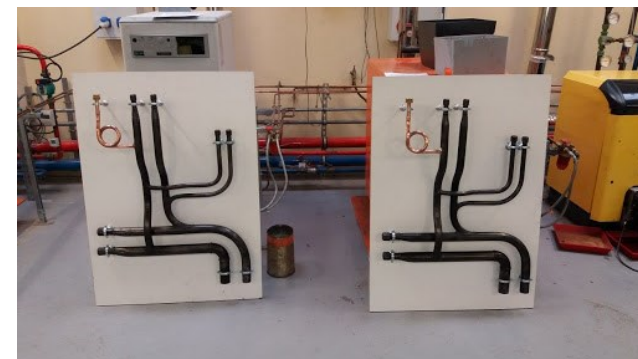
Proviseur : Antoine RISI  
DDFPT : Yannick MAZE

Tel : 04.42.03.14.44  
Fax : 04.42.84.94.75

<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-eiffel/ce.0130013u@ac-aix-marseille.fr>



## CAP MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES



# LES DIFFÉRENTS MÉTIERS

Employé qui exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation.

Il intervient indifféremment sur les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et petit collectif), les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs et les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux.

Il intervient aussi tout au long de la durée de vie du bâtiment, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux du bâtiment.



Dans le cadre de ses activités, le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP contribue au respect des exigences réglementaires (énergétiques, environnementales, sécurité). Il conduit couramment ses opérations sur sites en co-activité avec les autres corps de métiers. Les activités confiées au titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP sont impactées par les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

## PROFIL

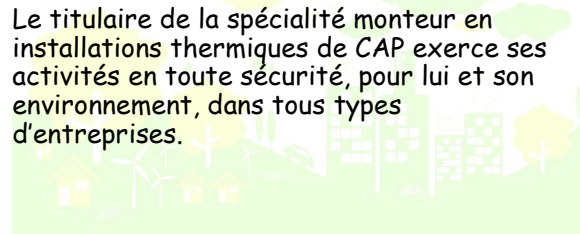
Les qualités requises pour devenir monteur en installations thermiques :

- la flexibilité (horaire chantier)
- l'autonomie
- la responsabilité (respect Qualité Santé Environnement)
- rigueur, précision
- esprit d'équipe, curiosité, écoute



## OÙ ET COMMENT ?

Le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tous types d'entreprises.



## DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTIONS

Après le CAP il est possible :

- d'entrer directement dans la vie active
- de poursuivre ses études en baccalauréat professionnel logistique (en deux ans au lieu de trois ans).



## LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- L'habilitation électrique B1V
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

